

Directeur(trice) du service d'aménagement et de l'environnement

Située à Sainte-Julienne dans la région de Lanaudière, la MRC de Montcalm se caractérise par une plaine agricole prospère au sud et une vaste zone récréotouristique au nord. Elle dessert 10 municipalités/ville et une population de 55 000 habitants.

Nature de la fonction :

Sous l'autorité de la directrice générale, la personne est responsable de l'ensemble des activités et fonctions reliées au service de l'aménagement et de l'environnement du territoire de la MRC de Montcalm.

Le titulaire aura comme principales responsabilités :

- Assurer la planification, l'organisation, la direction, la coordination et le contrôle de toute l'activité reliée à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.
- Effectuer la révision du schéma d'aménagement en accord avec les décisions du conseil de la MRC.
- Préparer les documents pertinents au schéma d'aménagement et les présenter au conseil et rédiger tous les règlements et/ou résolutions requis dans le suivi des dossiers d'aménagement du territoire.
- Analyser la conformité des règlements d'urbanisme des municipalités locales et assurer le suivi des certificats émis par la MRC.
- Participer à l'élaboration du plan d'action supportant la gestion des matières résiduelles de la MRC et assurer l'application des activités qui en découlent en plus de gérer les ententes avec les fournisseurs de services.
- Développer des outils d'information et de sensibilisation concernant l'application de la réglementation.
- Gérer une équipe de travail composé d'un aménagiste, d'un géomaticien et d'ingénieurs.
- Participer aux tables régionales et nationales en lien avec son secteur et assurer les liens et les suivis requis auprès des divers ministères et partenaires du milieu.
- Assurer la gestion des demandes à la CPTAQ.

Exigences et aptitudes :

- Formation universitaire dans le domaine de l'aménagement du territoire.
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec ou de l'Association des aménagistes régionaux du Québec.
- Connaître les lois et règlements concernant l'aménagement du territoire et l'environnement.
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans des fonctions comparables.
- Démontrer du leadership et posséder une bonne capacité à gérer différents projets.
- Posséder les compétences pour gérer efficacement une équipe de travail.
- Avoir une habileté à travailler en équipe et à présenter des dossiers et/ou projets.
- Posséder de bonnes aptitudes à la communication orale et écrite.
- Maîtrise du logiciel Arc View est un atout.
- Expérience dans une MRC ou une municipalité est un atout.

Conditions

La MRC de Montcalm dispose d'une gamme d'avantages sociaux concurrentiels. Le salaire quant à lui est établi selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 novembre 2018, à 11 h, à nos bureaux :

Madame Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière
MRC de Montcalm
1540, rue Albert, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
Courriel : llaporte@mrcmontcalm.com

*Les candidatures sont traitées confidentiellement et dans le respect de l'équité en matière d'emploi.
Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.*